



Assemblée générale

Distr. générale
21 juillet 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 23 a) de l'ordre du jour provisoire*

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 70/218 de l'Assemblée générale. Moins d'un an avant la fin de la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), il examine les progrès accomplis par le système des Nations Unies dans la réalisation des objectifs de la deuxième Décennie, et les défis qui restent à relever. En guise de conclusion, il formule des recommandations à l'intention de l'Assemblée.

* A/71/150.



I. Introduction

1. Lorsqu'ils ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États Membres ont réaffirmé leur volonté d'éliminer la pauvreté en s'engageant à y mettre fin sous 15 ans. Cet engagement s'appuie sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement tout en reconnaissant les liens qui existent entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. L'Assemblée générale a adopté la résolution 70/218 intitulée « Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) », dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante et onzième session, des progrès réalisés dans l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, y compris de la pauvreté extrême. Elle lui a également demandé d'examiner les progrès accomplis par les organismes, fonds et programmes du système des Nations Unies dans la réalisation des objectifs de la deuxième Décennie. Le présent rapport fait suite à cette résolution.

2. La deuxième Décennie a pour objet d'appuyer, de manière efficiente et coordonnée, le suivi de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris des objectifs de développement durable définis dans le Programme 2030 et des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'élimination de la pauvreté qui n'ont pas encore été atteints, et de coordonner l'assistance internationale à cette fin. Un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies mettant l'accent sur le plein emploi et le travail décent pour tous a été établi pour renforcer la coordination au sein du système des Nations Unies.

3. Il faut replacer dans leur contexte, celui d'une conjoncture mondiale difficile, les progrès accomplis depuis le début de la deuxième Décennie dans la lutte contre la pauvreté et la faim et sur la voie du plein emploi et d'un travail décent pour tous. Au début de la deuxième Décennie, le monde était encore sonné par les ondes de choc d'une grave crise économique et financière mondiale et d'une crise alimentaire et énergétique. Ces crises ont entraîné un bouleversement social et économique majeur accompagné de pertes d'emplois colossales, d'une aggravation de l'insécurité alimentaire et d'une réduction des services publics. Sous l'effet de la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 63 millions, selon les estimations. De la même manière, la flambée des prix des denrées alimentaires de 2010 a eu des répercussions considérables sur les personnes vivant dans la pauvreté. Soixante-huit millions d'acheteurs nets de produits alimentaires ruraux et urbains sont passés sous le seuil de pauvreté, tandis que 24 millions de vendeurs nets de denrées alimentaires ont pu échapper à la pauvreté. Ces effets de répartition ont entraîné une augmentation nette de 44 millions du nombre de personnes vivant dans la pauvreté¹. Au cours de la deuxième Décennie, les niveaux d'inégalité de revenus, de richesses et des chances sont également restés élevés ou ont augmenté dans un certain nombre de pays où ils étaient pourtant en déclin depuis des décennies.

4. Du fait des troubles civils et des conflits qui secouent actuellement le monde, les souffrances et les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants. Les catastrophes naturelles, aggravées par les effets des changements climatiques, touchent plus de personnes que jamais auparavant, ce qui sape les progrès en

¹ Banque mondiale, *Responding to higher and more volatile world food prices*, rapport n° 68420-GLB (Washington, 2012).

matière de développement et compromet la cohésion sociale et la stabilité de pays tout entiers. De graves épidémies ont également eu des répercussions négatives sur l'élimination de la pauvreté dans certains pays, tandis que l'atonie de l'économie mondiale a mis à mal l'emploi dans de nombreux pays en développement et en transition, en particulier ceux qui ont souffert de la baisse des exportations et des prix des produits de base.

II. Progrès accomplis dans l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et la promotion d'un développement inclusif

A. Élimination de la pauvreté et de la faim

Pauvreté de revenu et formes de pauvreté liées à d'autres facteurs à l'échelle mondiale

5. L'incidence de la pauvreté a continué de diminuer au cours de la deuxième Décennie. La proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat de 2005) a baissé de 21,8 % à 16,9 % entre 2008 et 2011. La pauvreté a diminué dans toutes les régions du monde, mais à des rythmes différents. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le taux de pauvreté extrême est passé de 13,7 % en 2008 à 7,9 % en 2011. En Asie du Sud, ce même taux a chuté de 34 % à 24,5 %. Les progrès ont été moins marqués en Afrique subsaharienne, où le taux de pauvreté est passé de 49,7 % à 46,9 % sur la même période. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux de pauvreté est resté faible, à 5,4 % en 2008 et 4,6 % en 2011. Il en a été de même dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, avec un taux de 2,1 % en 2008 et de 1,7 % en 2011. Le taux de pauvreté extrême en Europe et en Asie centrale est lui aussi resté faible et stable, à 0,5 % en 2008 comme en 2011.

6. Environ 1,01 milliard de personnes vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour en 2011, contre 1,25 milliard en 2008. En revanche, en Afrique subsaharienne, ce nombre a augmenté, passant de 403,4 millions en 2008 à 415,8 millions en 2011. En Asie du Sud, il a baissé, passant de 540,3 millions à 398,9 millions. Les chiffres absolus ont également diminué en Amérique latine et dans les Caraïbes et au Moyen-Orient, mais ont stagné en Europe et en Asie centrale².

7. Si la pauvreté est définie en termes relatifs, une personne étant considérée pauvre lorsque ses revenus représentent moins de 60 % du revenu médian, on observe une augmentation de la pauvreté dans les pays développés, en particulier en Europe. En 2012, on estimait à plus de 300 millions le nombre de personnes vivant dans la pauvreté dans des pays développés³. L'évolution du nombre d'enfants

² En Afrique subsaharienne, on estime que 391,5 millions de personnes vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour en 2008. Ce nombre est passé à 393,5 millions en 2011 avant de chuter à 388,8 millions en 2012. En se basant sur le même seuil, en Asie du Sud, 501,5 millions de personnes étaient pauvres en 2008, contre 309,2 millions en 2012. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le nombre est passé de 296,9 millions en 2008 à 147,2 millions en 2012. En Amérique latine et dans les Caraïbes, il est passé de 41,1 millions à 33,7 millions entre 2008 et 2012.

³ Organisation internationale du Travail (OIT). *Emploi et questions sociales dans le monde 2016: transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté* (Genève, 2016).

pauvres depuis 2008 reste également un sujet de préoccupation. Sur la base d'un seuil de pauvreté ancré, en valeur réelle, au niveau de 2008, la pauvreté touchant les enfants s'est aggravée dans 23 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) après 2008. En 2014, près de 77 millions d'enfants vivaient dans la pauvreté dans les 41 pays les plus prospères du monde⁴. Dans cinq pays, le taux de pauvreté des enfants a augmenté de plus de 50 %. Dans l'Union européenne, la proportion d'enfants vivant dans la pauvreté est plus élevée que celle des adultes. En outre, environ 7,5 millions de jeunes étaient déscolarisés et sans emploi ni formation dans l'Union européenne en 2013, soit près d'un million de plus qu'en 2008. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les enfants âgés de 17 ans et moins représentent 46 % de la population vivant avec moins de 1,90 dollar par jour⁵.

8. Dans l'ensemble, les pays à revenu intermédiaire, très peuplés, abritent les trois quarts des personnes vivant dans la pauvreté extrême. Par exemple, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour en 2011 était de 84,1 millions en Chine, et de 301,3 millions en Inde.

9. Des progrès ont également été observés dans la réduction de la pauvreté liée à d'autres facteurs que le revenu. Les mesures multidimensionnelles permettent d'aborder la pauvreté sous un autre angle, car elles couvrent nombre de dimensions et formes de dénuement qui ont une incidence sur les possibilités qui s'offrent aux individus et leurs chances dans la vie. Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle⁶, 1,6 milliard de personnes vivaient dans la pauvreté multidimensionnelle en 2015⁷. De ce total, 54 % vivent en Asie du Sud et 31 % en Afrique subsaharienne. En revanche, il y a eu des progrès significatifs dans la réduction de la faim et de la malnutrition. Dans 72 des 129 pays faisant l'objet d'un suivi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le taux de sous-alimentation d'ici à 2015 a été atteint. Toutefois, les régions en développement dans leur ensemble ont manqué de peu cet objectif et le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique reste élevé puisqu'il atteignait 795 millions en 2016, contre 867 millions en 2009⁸. Une grande majorité de ces personnes vivent dans les zones rurales de pays en développement et tirent leurs revenus de l'agriculture de subsistance.

⁴ Bureau de la recherche du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) – Innocenti, *Children of the Recession: The Impact of the Economic Crisis on Child Well-being in Rich Countries*, Innocenti Report Card 12 (Florence, Italie, UNICEF, 2014).

⁵ UNICEF, *La Situation des enfants dans le monde 2016 : l'égalité des chances pour chaque enfant* (New York, 2016).

⁶ L'indice de pauvreté multidimensionnelle complète les mesures monétaires de la pauvreté en tenant compte des différentes formes de dénuement qui se cumulent en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie.

⁷ Sabina Alkire et autres, *Global Multidimensional Poverty Index 2015*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, juin 2015.

⁸ FAO, *Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale* (Rome, 2015).

Pauvreté de revenu et formes de pauvreté liées à d'autres facteurs en Afrique et dans les pays les moins avancés

10. La pauvreté reste un énorme problème en Afrique et dans les pays les moins avancés. Pour atteindre l'objectif fondamental consistant à éliminer la pauvreté et à faire en sorte que tout le monde profite de la réalisation des objectifs de développement durable, il est essentiel d'accorder une attention particulière à la situation dans ces pays.

11. Après deux décennies de forte croissance économique et d'accroissement de l'investissement étranger, seuls quelques pays d'Afrique et un nombre restreint de pays parmi les moins avancés ont connu une baisse soutenue du taux de pauvreté. Le taux de pauvreté extrême en Afrique a diminué pour s'établir à 39,6 % en 2011, contre 41,8 % au début de la deuxième Décennie et 46,6 % en 1990. En Afrique subsaharienne, le taux de pauvreté extrême est passé de 56,8 % en 1990 à 49,7 % en 2008, puis à 46,9 % en 2011. Malgré cette baisse, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en Afrique subsaharienne a augmenté de plus de 100 millions entre 1990 et 2011. Par ailleurs, on estime que 156 millions d'enfants en Afrique subsaharienne vivront avec moins de 1,90 dollar par jour en 2030, ce qui représentera près de la moitié des personnes extrêmement pauvres dans le monde⁵.

12. Dans les pays les moins avancés, le taux de pauvreté extrême est passé de 65,9 % en 1990 à 48,9 % en 2008, puis à 44,8 % en 2011. En 2011, ce taux dépassait la barre des 50 % dans 14 des pays les moins avancés (dont six pays affichant un taux supérieur à 70 %), contre 15 pays en 2008 (dont quatre avec un taux supérieur à 70 %).

13. La lenteur des changements structurels est l'une des principales raisons de la persistance des niveaux élevés de chômage, d'emploi vulnérable et de pauvreté, en particulier dans les pays les moins avancés. Les moteurs de la croissance des pays les moins avancés à croissance rapide tels que l'Éthiopie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda, ne sont pas des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. De même, les industries extractives dans les pays riches en ressources n'ont pas créé suffisamment d'emplois de qualité.

14. Au cours de la même période, les mesures de la pauvreté liée à d'autres facteurs que le revenu ont continué de s'améliorer en Afrique et dans les pays les moins avancés, bien que les résultats varient d'un pays à l'autre. De nombreux pays d'Afrique ont enregistré des améliorations en matière de santé et d'éducation. Il y a également eu des progrès considérables eu égard au taux de survie des enfants depuis 1990, même si la moitié des décès d'enfants dans le monde surviennent encore en Afrique. Les autres régions du monde ayant fait des progrès plus rapides, c'est l'Afrique qui affiche le plus haut taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les taux de mortalité infantile dans les pays les moins avancés, où sont survenus 36 % de tous les décès d'enfants de moins de 5 ans en 2012, demeurent eux aussi élevés. Par ailleurs, on note une augmentation des taux de scolarisation dans le primaire, en dépit de progrès bien plus lents dans la réduction du nombre d'enfants non scolarisés. Il est particulièrement préoccupant de constater que dans les pays les moins avancés, plus de 24 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés.

B. Une croissance profitant à tous pour réduire la pauvreté et les inégalités – le rôle du travail décent

15. D'après les données dont on dispose pour les différents pays au fil du temps, une croissance économique rapide et soutenue contribue en général à la réduction de la pauvreté. Toutefois, si elle repose sur un petit nombre de secteurs, la croissance économique n'a qu'une incidence limitée sur la réduction de la pauvreté et tend à même à accentuer les inégalités de revenus. D'après la Banque mondiale, si les taux de croissance nationaux enregistrés au cours de la décennie écoulée sont maintenus pendant les 15 prochaines années, le taux de pauvreté extrême tombera à 4 % d'ici 2030⁹. En moyenne, la croissance économique a permis de limiter considérablement la faim dans le monde en développement depuis 1990. Au Ghana par exemple, le taux de croissance annuel moyen de 3,3 % s'est accompagné d'une réduction de la prévalence de la faim, qui est passée de 47 % en 1990 à 5 % en 2014. Le taux de pauvreté extrême a baissé lui aussi, passant de 50,5 % en 1990 à 18 % en 2011⁸.

16. On observe des écarts considérables entre les pays s'agissant du rythme auquel la pauvreté a diminué sous l'effet de la croissance économique. L'expérience récente dans certains pays montre que la croissance a des effets mitigés sur la pauvreté. Des pays tels que le Libéria, le Malawi et le Mozambique ont connu une hausse de la pauvreté malgré une forte croissance de leur produit intérieur brut (PIB). En revanche, d'autres pays à forte croissance, comme la Sierra Leone et le Swaziland, sont parvenus à réduire la pauvreté. Les pays dont les exportations dépendent de ressources naturelles et de produits primaires sont ceux qui ont connu les améliorations les plus modestes étant donné que les activités d'extraction de ressources, caractérisées par une forte intensité de capital, créent peu d'emplois décents. L'existence d'une vaste économie informelle et rurale vient encore limiter les retombées de l'exploitation de ressources naturelles sur la réduction de la pauvreté. Dans la région Asie-Pacifique, la croissance économique a moins profité aux personnes vivant dans la pauvreté au cours des dernières années, comme en témoignent le ralentissement du taux de réduction de la pauvreté et la montée des inégalités.

Récentes tendances régionales et mondiales en matière d'emploi

17. Le marché mondial du travail reste fragile et inégal du fait du ralentissement de la croissance. En 2015, l'économie mondiale a progressé à un rythme beaucoup plus lent que prévu, en raison principalement d'une croissance économique en perte de vitesse dans les principaux pays émergents. La faible croissance et le ralentissement continu que connaissent ces pays auront des répercussions sur le monde du travail dans les années à venir. Cet affaiblissement a porté à 197,1 millions le nombre de chômeurs en 2015, soit 27 millions de plus qu'avant la crise. En 2008, le nombre de chômeurs dans le monde s'élevait à 177 millions. Il devrait augmenter de plus de 3,4 millions au cours des deux prochaines années¹⁰. En termes de population active, plus de 2 milliards de personnes en âge de travailler ne participaient pas au marché du travail. Il s'agissait dans leur écrasante majorité de femmes, puisque seule la moitié d'entre elles sont sur le marché du travail, contre plus de trois quarts des hommes.

⁹ Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2016* (Washington, 2016).

¹⁰ OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2016* (Genève, 2016).

18. Les jeunes, et les jeunes femmes en particulier, ont été touchés de manière disproportionnée par l'atonie du marché du travail. Le nombre de jeunes chômeurs dans le monde s'élevait à 76 millions en 2008 et a atteint 76,6 millions au plus fort de la récession mondiale. En 2014, 73,3 millions de jeunes étaient sans emploi. Cette tendance à la baisse indique que la crise du chômage des jeunes se résorbe au niveau mondial¹¹. Le taux de chômage mondial chez les jeunes est passé de 12,1 % en 2008 à 13,4 % en 2009 avant de retomber à un peu plus de 11 % en 2015. Il est plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Au niveau régional, c'est en Afrique du Nord que le pourcentage de jeunes chômeurs est le plus élevé au monde (environ 30 % en 2015).

19. Le taux de pauvreté des personnes qui ont un emploi demeure lui aussi élevé. En 2015, selon les estimations dont on dispose, 967 millions de travailleurs vivaient dans la quasi-pauvreté ou dans une pauvreté modérée, et 327 millions étaient victimes de la pauvreté extrême. Néanmoins, la part des travailleurs vivant dans la pauvreté extrême (c'est-à-dire avec moins de 1,90 dollar par jour) en pourcentage de l'emploi total a considérablement diminué dans les pays émergents et en développement, passant de 22,2 % en 2005 à 12 % en 2015. De même, en 2015, 27,9 % de la population occupée dans les pays émergents et les régions en développement vivaient dans la pauvreté modérée (c'est-à-dire avec moins de 3,10 dollars par jour), contre 44,7 % en 2005. En Afrique, les taux de pauvreté extrême et modérée chez les travailleurs sont passés de 40 % à 29,8 % et de 69 % à 57,8 %, respectivement, sur la même période. Les taux de pauvreté des travailleurs étaient également élevés en Asie et dans le Pacifique, où le taux de pauvreté extrême est passé de 23,2 % à 10,4 % et le taux de pauvreté modérée de 48,8 % à 26,4 % sur la même période³. Au sein d'une même région, on observe de nets écarts entre les progrès réalisés par les différents pays. La réduction de la pauvreté par le travail décent n'est pas encore une réalité dans tous les pays.

Emploi informel, micro-, petites et moyennes entreprises et élimination de la pauvreté

20. Dans beaucoup de pays en développement et émergents, l'emploi informel dépasse de plus de moitié l'emploi non agricole, la part de l'emploi informel variant d'une région et d'un pays à l'autre. En Afrique subsaharienne, le secteur informel représente 50 à 80 % du PIB, 60 à 80 % de l'emploi total et 90 % des nouveaux emplois¹². Il représente environ 82 % des emplois en Asie du Sud, 65 % en Asie de l'Est et du Sud-Est (à l'exclusion de la Chine) et 47 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. En Europe de l'Est et dans les pays de la Communauté d'États indépendants, l'emploi informel représente plus de 20 % de l'emploi total, tandis que les estimations pour l'Europe centrale et du Sud-Est (hors Union européenne) et le Moyen-Orient se situent entre 15 et 30 %¹³. Dans la plupart des régions, le secteur informel compte une proportion élevée de femmes, et celles-ci ont tendance à être surreprésentées dans les emplois les moins bien rémunérés du secteur.

¹¹ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 : accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes* (Genève, 2015).

¹² Nancy Benjamin et Ahmadou Aly Mbaye, *Informality, growth and development in Africa*, WIDER Working Paper, n°52 (Helsinki, Université des Nations Unies – Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, 2014).

¹³ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi 2014 : Vers une reprise sans emplois?* (Genève, 2014).

21. De tels taux d'emploi informel constituent un obstacle aux efforts d'élimination de la pauvreté étant donné que ces emplois ont des niveaux de productivité faibles, sont mal rémunérés et offrent, au mieux, une protection sociale insuffisante. Pour lutter contre la pauvreté, il faudra donc parvenir à augmenter les revenus nets et à réduire les risques dans le secteur informel. En augmentant les revenus des travailleurs pauvres, on peut radicalement changer leur sort et celui de leurs familles, mais encore faudra-t-il modifier le cadre juridique et réglementaire dans lequel opère le secteur informel dans la plupart des pays. Pour accroître la productivité et les revenus, il est nécessaire d'offrir des formations professionnelles et des services financiers et de développement aux micro-, petites et moyennes entreprises. En outre, on ne pourra venir à bout de la pauvreté que si les inégalités entre les sexes sont corrigées en réduisant et en éliminant la segmentation par sexe du marché du travail et les écarts entre les sexes en matière de revenus, et en introduisant des politiques de conciliation qui aident les femmes à concilier travail et responsabilités familiales. Pour que ces changements soient possibles, il faudra faire évoluer les normes sociales et les pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans les secteurs formel et informel de l'économie.

22. La plupart des emplois informels et vulnérables sont concentrés dans les micro-, petites et moyennes entreprises. Les faits donnent à penser qu'il existe une corrélation positive forte entre l'accès au financement et la croissance de l'emploi dans les micro-, petites et moyennes entreprises. Les entreprises qui ont accès aux prêts affichent une croissance de l'emploi de 1 à 3 points de pourcentage supérieure aux autres. Mieux, elle connaissent une croissance de l'emploi de 1 à 4 points de pourcentage supérieure aux autres¹⁴. Cependant, les emplois créés par ces entreprises ne sont pas tous productifs et décents et ne contribuent pas tous à l'élimination de la pauvreté. L'emploi dans le secteur est caractérisé par des revenus faibles, de mauvaises conditions de travail et une protection sociale formelle insuffisante, voire inexistante. Le succès de l'élimination de la pauvreté réside dans la création d'emplois décents dans des entreprises productives qui se maintiennent, se développent et offrent une protection sociale.

Agriculture et emploi rural décent

23. Les populations rurales restent importantes et sont parmi les plus pauvres et les plus sujettes à l'insécurité alimentaire. Environ 80 % de la population mondiale frappée par l'extrême pauvreté vit en zone rurale, où la plupart des personnes sont tributaires de l'agriculture. L'agriculture est également la principale source d'emplois dans les pays à faible revenu, comptant en moyenne pour 68 % des emplois en Afrique et 60 % dans les pays les moins avancés¹⁵. Dans les pays en développement, les femmes représentent en moyenne environ 40 % de la main-d'œuvre agricole, les taux allant de 20 % en Amérique latine à 50 % et plus dans certaines régions d'Afrique et d'Asie.¹⁶

¹⁴ Meghanna Ayyagari et autres, *Access to finance and job growth: firm-level evidence across developing countries*, Policy Research Working Paper, n°7604 (Washington, Banque mondiale, 2016).

¹⁵ *Rapport 2015 sur les pays les moins avancés : transformer l'économie rurale* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.15.II.D.7).

¹⁶ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : le rôle des femmes dans l'agriculture - combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement* (Rome, 2011).

24. Un accroissement durable de la productivité agricole, de même que l'industrialisation rurale, sont essentiels en vue de l'élimination de la pauvreté. La croissance de ce secteur, notamment la création d'emplois ruraux décents non agricoles, sera l'un des principaux moteurs de l'élimination de la pauvreté. Si certains progrès ont été accomplis depuis 2008 en matière d'augmentation des taux d'investissement dans l'agriculture dans les pays en développement, en particulier en Afrique, ces investissements restent insuffisants pour réduire sensiblement la pauvreté, le chômage et l'emploi vulnérable dans les zones rurales. Le Viet Nam est un exemple de réussite puisque le pays est parvenu à transformer son économie agraire des années 1990 pour devenir l'un des premiers exportateurs de produits agricoles en l'espace de vingt ans. Cette transformation a permis de réduire considérablement la pauvreté et de doper l'emploi agricole et non agricole.

25. Pour éliminer la pauvreté dans le monde rural, il faut y améliorer l'accès à une éducation de qualité et à des services de soins de santé, à l'eau potable et à l'assainissement, aux transports et aux communications. En l'absence de ces biens et services publics, les populations rurales sont plus susceptibles de tomber dans le piège de la pauvreté. Certains groupes ruraux tels que les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les groupes autochtones, les personnes âgées et les migrants continuent de se heurter à des formes spécifiques d'inégalités et de discrimination. Par exemple, le travail des enfants est largement répandu et constitue un obstacle majeur à l'élimination de la pauvreté rurale. Près de 60 % des enfants qui travaillent, soit environ 98 millions d'enfants, sont employés dans l'agriculture¹⁷. Le travail des enfants dans l'agriculture leur est néfaste et il entretient la pauvreté rurale en cela qu'il compromet l'éducation des enfants et a des répercussions à long terme sur leur capacité à obtenir un emploi décent et productif plus tard dans leur vie.

26. De même, les femmes rurales continuent d'être moins nombreuses que les hommes à avoir un emploi rural décent. Elles ont plus de difficultés que les hommes à accéder à la terre, au crédit, aux services de vulgarisation agricole et à la protection sociale. Elles sont également victimes de discrimination salariale sur les marchés du travail ruraux et travaillent souvent sur des exploitations familiales sans percevoir de rémunération. Les jeunes sont également surreprésentés parmi les travailleurs pauvres et dans les emplois vulnérables en zone rurale.

Transformation structurelle, emplois et élimination de la pauvreté

27. L'expérience dans les différents pays montrent que pour parvenir à une croissance inclusive, il faut atteindre le plein emploi et permettre aux femmes comme aux hommes d'avoir un emploi décent. Parce qu'ils stimulent la consommation et l'épargne, les emplois productifs qui offrent un salaire décent et une protection sociale de base sont essentiels pour permettre une croissance et un développement inclusifs et durables, qui à leur tour dynamiseront l'investissement et créeront un cercle vertueux dans lequel de plus en plus de ressources publiques et privées sont générées pour répondre aux besoins de la société.

28. C'est sur une transformation structurelle fondée sur une transition progressive de l'agriculture vers l'industrie puis vers les services que les pays développés ont

¹⁷ OIT, *Travail des enfants dans l'agriculture*, disponible à l'adresse <http://www.ilo.org/ipec/areas/Agriculture/lang--fr/index.htm>.

avant tout misé pour réduire la pauvreté et créer des emplois décents. De même, dans les grandes économies émergentes comme la Chine, l'Indonésie et la République de Corée, la transformation structurelle par l'industrialisation a grandement contribué à la croissance économique et à l'élévation du niveau de vie.

29. L'absence de transformation structurelle entrave encore la capacité de la plupart des pays en développement à lutter efficacement contre la pauvreté et à élever le niveau de vie, en dépit d'une croissance soutenue au cours des dernières décennies, d'un marché de consommateurs en pleine expansion et d'exportations solides. La forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base a conduit à un mode de croissance qui ne crée pas d'emplois, provoque l'exclusion sociale et maintient des millions de personnes dans la pauvreté. Il est donc devenu impératif pour les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique et les pays les moins avancés, de mettre l'accent sur la promotion de la croissance dans des secteurs productifs et à plus forte valeur ajoutée. Une telle transformation permettrait d'augmenter les revenus de l'emploi et d'autres activités économiques parce qu'elle améliorerait la productivité du travail, créerait des emplois productifs et réduirait la proportion de travailleurs pauvres actifs dans l'agriculture et le secteur informel. En outre, des activités plus productives, conjuguées à une meilleure administration des systèmes fiscaux, peuvent stimuler les recettes publiques, dont une partie peut ensuite être investie dans l'éducation, la santé et les infrastructures, ou transférée aux plus démunis par le biais de systèmes de protection sociale.

C. Développement social

Éducation

30. L'éducation est le fondement du développement durable et inclusif. Elle est un puissant instrument d'élimination de la pauvreté et de réduction des inégalités, et permet d'obtenir d'autres résultats positifs sur le plan social tels qu'une baisse de la mortalité maternelle et infantile. Elle donne aux personnes la possibilité d'améliorer leurs compétences pour obtenir de bons emplois et de meilleurs salaires et stimule la croissance nationale. Chaque année d'éducation augmente d'environ 10 % les revenus annuels d'un individu¹⁸. D'après les résultats des études qui ont été menées sur la question, les investissements dans l'éducation portent le plus de fruits lors qu'ils commencent dès la petite enfance. Pour faire en sorte que l'éducation contribue à la croissance économique et à l'élimination de la pauvreté, les pays doivent créer plus d'établissements, notamment dans les zones rurales et reculées. Une attention particulière doit également être accordée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, étant donné que plus de 130 millions d'enfants ne savent toujours pas lire alors qu'ils ont atteint la quatrième année d'école primaire¹⁹.

31. Partout dans le monde, des progrès substantiels ont été accomplis sur la voie de l'éducation universelle. Quelque 184 millions d'enfants étaient inscrits dans l'enseignement préscolaire en 2012, soit une augmentation de près de 67 % depuis 1999. Le taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire est passé de 84 %

¹⁸ Claudia E Monténégro et Harry Patrinos, *Comparable estimates of returns to schooling around the world*, Policy Research Working Paper, n° 7023 (Washington, Banque mondiale, 2014).

¹⁹ Nations Unies, *Rapport 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* (New York, 2015).

en 1999 à 93 % en 2015. Il a augmenté d'au moins 20 points de pourcentage dans 17 pays, dont 11 pays d'Afrique subsaharienne. Au niveau primaire, 69 % des pays avaient atteint la parité des sexes et 17 pays avaient réduit de moitié leur taux d'analphabétisme en 2015. Le taux d'achèvement des études primaires a augmenté à l'échelle mondiale, atteignant 92 % en 2013 contre 81 % en 1990, et le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés est passé de 100 millions en 2000 à 57 millions en 2015¹⁹.

32. Cependant, des problèmes persistent. Aux niveaux primaire et secondaire de premier cycle, il n'y a guère eu d'avancées notables au cours des dernières années, et des disparités subsistent entre les régions et les enfants riches et pauvres. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, un enfant sur six n'a pas achevé ses études primaires et un adolescent sur trois n'a pas achevé ses études secondaires en 2015. 57 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés, dont 55 % sont des filles et 33 millions vivent en Afrique subsaharienne. Ces mauvais résultats sont dus aux conflits, à la discrimination, à la violence, aux mariages d'enfants et à des problèmes d'accès aux établissements scolaires, notamment la distance, le handicap et les coûts.

Soins de santé

33. Les progrès sans précédent réalisés au niveau mondial pour améliorer l'accès à des soins de santé de qualité ont contribué à la croissance économique et à l'élimination de la pauvreté. Plus de personnes ont accès aux services de santé essentiels qu'à aucun autre moment de l'histoire. En 2013, 84 % des enfants de 1 an étaient vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, et 76 % des femmes ont indiqué qu'à leur demande, elles ont pu bénéficier de services de planification familiale modernes²⁰. Le taux de mortalité maternelle a baissé, passant de 385 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 216 pour 100 000 en 2015. La proportion de naissances qui ont eu lieu en présence d'une accoucheuse qualifiée est passée de 60 à 68 % entre 2000 et 2011. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a quant à lui diminué de 53 % entre 1990 et 2015. À l'échelle mondiale, le taux d'incidence du paludisme et le taux de mortalité imputable à cette maladie ont reculé pour atteindre 30 % et 47 %, respectivement, entre 2000 et 2013. Les cas de tuberculose sont en baisse, de même que les décès de patients séronégatifs atteints de tuberculose. Le nombre de nouvelles infections au VIH est tombé à 2,1 millions en 2013, contre 3,4 millions en 2001.

34. Toutefois, la couverture reste lacunaire et inégale d'une région à l'autre et au sein d'un même pays. Par exemple, seule la moitié des naissances sont assistées par des professionnels qualifiés dans les pays pauvres, et seuls 37 % des personnes vivant avec le VIH reçoivent un traitement antirétroviral. En outre, 36 % de la population mondiale, soit près de 2,5 milliards de personnes, n'ont pas accès à des installations d'assainissement modernes. Cette charge de morbidité pèse de manière disproportionnée sur les personnes vivant dans la pauvreté et les groupes marginalisés, qui tombent souvent eux aussi dans la pauvreté. Une étude portant sur 37 pays a révélé que 6 % de la population sont tombés dans la pauvreté extrême (moins de 1,25 dollar par jour) lorsqu'ils ont dû payer les services de santé de leur

²⁰ Organisation mondiale de la santé (OMS) et Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage: First Global Monitoring Report* (Genève, OMS, 2015).

propre poche. 17 % de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour dans ces pays ont été appauvris par leurs dépenses de santé²⁰.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

35. Les pays qui se sont employés activement à élargir l'accès des femmes et des filles à une éducation et des soins de santé de qualité, à un emploi décent et à des ressources productives ont ainsi pu améliorer la qualité et le rythme de la croissance tout en réduisant la pauvreté et les inégalités. Dans plusieurs pays d'Amérique latine, l'amélioration de l'accès des femmes, en particulier des femmes pauvres, au marché du travail a entraîné une réduction de la pauvreté et des inégalités²¹. Une étude menée dans plus de 100 pays pendant 30 ans a révélé qu'une augmentation d'un point de pourcentage de la proportion de femmes adultes ayant suivi des études secondaires se traduisait par une hausse du revenu par habitant allant jusqu'à 0,3 point de pourcentage²².

36. En outre, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes contribue grandement au bien-être des enfants, notamment en rompant le cycle intergénérationnel de la pauvreté. Les décisions prises et les pratiques adoptées par les femmes d'un niveau d'éducation plus élevé, notamment le fait d'espacer davantage les naissances, d'avoir moins d'enfants, de mieux gérer les investissements dans l'éducation et la santé des enfants et d'adopter de meilleures pratiques sanitaires, réduisent les taux de mortalité infantile et post-infantile.

37. La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes continue de faire de remarquables progrès partout dans le monde. Bien plus de filles sont inscrites à l'école qu'il y a 10 ans, et l'ensemble des régions en développement ont atteint l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire, secondaire et supérieur. La proportion de femmes ayant un emploi vulnérable a baissé de 13 points de pourcentage entre 1991 et 2015. Les femmes représentaient 41 % des travailleurs rémunérés en dehors du secteur agricole en 2015, contre 35 % en 1990. Depuis 1990, la représentation des femmes dans les parlements a augmenté dans près de 90 % des 174 pays disposant de telles données. Les femmes ont également acquis davantage de droits juridiques leur permettant d'accéder à l'emploi, de posséder des biens et d'en hériter.

38. Malgré ces avancées, plus de femmes que d'hommes vivent dans la pauvreté et le taux de participation de celles-ci à l'activité économique a stagné, voire baissé, après la grande récession. L'écart de taux d'activité entre les sexes demeure élevé (27 points de pourcentage). Les femmes sont surreprésentées dans le secteur informel, caractérisé par des conditions de travail mauvaises et parfois dangereuses, une absence de protection sociale et une rémunération faible. Cette discrimination prive les femmes de la possibilité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et d'atteindre un niveau de vie suffisant. Les pratiques discriminatoires restreignent également l'accès des femmes à des avoirs et ressources telles que la

²¹ Joana Costa, Elydia Silva et Fábio Vaz, *The role of gender inequalities in explaining income growth, poverty and inequality: evidence from Latin American countries*, Working Paper, n° 52 (Brasília, Centre international de politiques pour une croissance inclusive, 2009).

²² David Dollar et Roberta Gatti, *Gender inequality, income and growth: are good times good for women?*, Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series, n° 1 (Washington, Banque mondiale, 1999).

terre, l'information et les connaissances, la technologie et les crédits. L'exclusion financière reste un obstacle persistant pour les femmes, en particulier dans les pays en développement.

39. Si l'on entend s'attaquer à ces problèmes, il faudra adopter des mesures qui permettent aux femmes et aux hommes de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales, par exemple des congés de maternité et parentaux payés. Il est également nécessaire d'investir dans des infrastructures qui donnent accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité, notamment dans les zones rurales, tandis que la prestation publique de services de soins, en particulier pour les enfants, renforcera la présence des femmes, surtout des femmes pauvres, sur le marché du travail.

III. Protection sociale et élimination de la pauvreté

40. Les systèmes de protection sociale jouent toujours un rôle important dans la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, et améliorent les résultats en matière de santé et d'éducation, en particulier chez les enfants. En 2013, la protection sociale a permis de faire sortir environ 150 millions de personnes de la pauvreté extrême⁸.

41. Plusieurs pays ont fait en sorte qu'un nombre bien plus grand de personnes bénéficient d'une protection sociale. Cette extension progressive de la couverture sociale a amélioré le bien-être de la population et la constitution de capital humain, et a contribué à réduire les inégalités. Par exemple, les transferts monétaires assortis de conditions sont devenus des mécanismes importants dans les politiques sociales et les stratégies d'élimination de la pauvreté. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ils représentent plus de 20 % des revenus des bénéficiaires pauvres. Sans ces transferts, les niveaux de pauvreté seraient beaucoup plus élevés. Les transferts contribuent également à l'élimination des obstacles qui empêchent les personnes pauvres de se lancer dans des activités productives.

42. Toutefois, environ la moitié de la population mondiale n'a accès à aucune mesure de protection sociale. Seuls 27 % de la population mondiale ont accès à des systèmes complets de sécurité sociale. Les 73 % restants sont soit partiellement couverts, soit pas du tout. Le taux de couverture est inférieur à 10 % dans les pays les moins avancés et va de 20 à 60 % dans les pays à revenu intermédiaire²³.

IV. Orientations prioritaires concernant l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois

43. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes exige l'adoption de politiques et de stratégies garantissant que les retombées économiques entraînent un partage de la prospérité, la création d'emplois décents et une réduction des inégalités. En outre, des interventions stratégiques sont nécessaires pour inciter et aider le secteur privé à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les secteurs et communautés où vivent et travaillent les plus pauvres, en tirant

²³ OIT, *Rapport sur la protection sociale dans le monde 2014/15: Vers la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale* (Genève, 2014).

pleinement parti des nouveaux marchés verts et de la croissance que ceux-ci connaissent. Des systèmes complets de protection sociale doivent offrir aux personnes la stabilité et la sécurité dont elles ont besoin pour investir dans l'avenir et aller de l'avant. Les personnes doivent être au centre des efforts visant à atteindre une croissance inclusive. Seuls les pays dans lesquels l'investissement dans l'humain conduit à la croissance du capital humain parviennent à atteindre des niveaux d'innovation et de productivité qui leur permettront de générer les emplois décents et la croissance inclusive et durable nécessaires à l'élimination de la pauvreté.

44. Le meilleur moyen d'appuyer l'élimination de la pauvreté par le travail décent est de créer un cadre coordonné de mesures économiques et sociales qui améliorent l'emploi tant quantitativement que qualitativement. Il est impératif que les nombreux pays et régions qui traversent actuellement une période de croissance économique faible surmontent celle-ci. En outre, comme le montrent de nombreuses recherches récentes, la réduction des inégalités et de la pauvreté est favorable à une croissance plus rapide.²⁴ Par conséquent, les mesures prioritaires devraient être celles qui stimulent une croissance riche en emplois, inclusive et rapide. Une politique macroéconomique pourrait contribuer à la création d'emplois et à l'élimination de la pauvreté en permettant la prestation en suffisance de services financés publiquement, en créant, en entretenant et en modernisant des infrastructures physiques et sociales et en élargissant l'accès à des ressources humaines et à des services publics de qualité, en particulier dans les zones rurales et les localités qui sont en déficit.

45. Les pays devraient également faciliter et gérer les changements structurels. De nombreux pays en développement ont un potentiel de croissance considérable qu'ils pourraient exploiter par une diversification économique et des changements structurels. Il peut notamment s'agir de développer un secteur de pointe ou de diversifier l'économie par le biais de politiques industrielles et sectorielles; d'appuyer le développement d'entreprises durables et d'améliorer les technologies et les compétences des travailleurs de l'économie informelle, en particulier dans les micro-, petites et moyennes entreprises; et de renforcer l'éducation et la formation professionnelle pour satisfaire la demande de main-d'œuvre actuelle et à venir.

46. Afin d'accroître le vivier de nouvelles entreprises productives et le taux de survie des micro-, petites et moyennes entreprises qui peuvent contribuer à la croissance de l'emploi et à l'élimination de la pauvreté, les pays doivent adopter des mesures de politique générale qui leur permettront de surmonter les obstacles structurels à la croissance et de créer un environnement dans lequel toutes les micro-, petites et moyennes entreprises sont sur un pied d'égalité. Il s'agit notamment de créer un terrain propice au travail décent, d'offrir une éducation et des formations de qualité, d'améliorer l'accès aux informations sur les marchés, de faciliter l'accès au crédit et à des infrastructures de qualité et d'établir une réglementation du travail et des affaires qui garantisse des conditions équitables pour les entreprises.

47. La transformation structurelle est aussi favorisée par l'intégration des jeunes et des femmes sur le marché du travail. Les jeunes sont plus mobiles, généralement

²⁴ Jonathan D. Ostry, Andrew Berg et Charalambos G. Tsangarides, *Redistribution, inequality and growth*, note de synthèse du Fonds monétaire international, SDN/14/02 (février 2014).

plus instruits que les précédentes générations, et capables de tirer davantage d'enseignements de nouvelles expériences de travail. Les politiques en matière d'emploi doivent encourager l'accès des jeunes au travail décent en estimant les besoins en main-d'œuvre et compétences, sur les plans quantitatif et qualitatif, dans le cadre des investissements actuels et futurs, en informant les établissements d'enseignement et de formation et les jeunes du résultat de ces estimations et en donnant aux jeunes des conseils sur l'emploi et le marché du travail. Le potentiel inexploité que recèlent les femmes peut être libéré grâce à des politiques qui veillent à leur accès équitable à l'éducation, à la formation et aux ressources productives, contribuent à une meilleure répartition des tâches domestiques non rémunérées et leur garantissent un accès équitable aux activités économiques lucratives.

48. Les pays soucieux d'élever le niveau d'enseignement doivent rehausser les taux de scolarisation en amenant sur les bancs de l'école les enfants qui n'y sont pas, notamment les plus pauvres, exclus et défavorisés, et réduire les taux d'abandons. Il est également impératif qu'ils allouent des ressources en suffisance, mettent l'accent sur la qualité de l'enseignement et la densité des programmes scolaires, et offrent aux enseignants qualifiés un salaire attractif qui les incitera à rester en poste. Une attention particulière doit aussi être accordée aux enfants qui vivent dans des zones touchées par un conflit.

49. Pour améliorer l'accès à des soins de santé de qualité, les dirigeants doivent faire preuve d'une volonté politique forte et nouer des partenariats mondiaux afin d'accroître le financement de la santé, de garantir l'égalité d'accès aux soins et aux services et d'améliorer la préparation aux situations d'urgence telles que les épidémies, les conflits, les crises humanitaires et les catastrophes, l'objectif étant de mieux gérer celles-ci.

V. Financement du développement inclusif

50. Le Programme d'action d'Addis-Abeba met en évidence plusieurs sources de financement pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'aide publique au développement reste un apport de fonds crucial pour beaucoup de pays en développement. Le montant total de l'aide au développement s'élevait à 131,6 milliards de dollars en 2015, soit une augmentation de 6,9 % par rapport à 2014 (en termes réels), l'aide consacrée aux réfugiés dans les pays hôte ayant plus que doublé (en termes réels) pour atteindre 12 milliards de dollars. Sans prendre en compte les fonds consacrés aux réfugiés, l'aide a tout de même augmenté de 1,7 % en termes réels²⁵.

51. Le Programme d'action souligne également qu'il importe de mobiliser les ressources nationales en faveur du développement. En effet, les ressources nationales des pays en développement sont bien plus importantes que toutes les sources de financement extérieures. Les pays en développement comptent de plus en plus sur les recettes fiscales pour financer leurs programmes de développement.

²⁵ Organisation de coopération et de développement économiques, *Nouvelle hausse de l'aide au développement en 2015, doublement des dépenses consacrées aux réfugiés*, 13 avril 2015, disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cad/nouvelle-hausse-de-l-aide-au-developpement-en-2015-doublement-des-depenses-consacrees-aux-refugies.htm>

Toutefois, celles-ci sont encore faibles malgré certains progrès enregistrés à l'échelle mondiale. En effet, dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, le ratio recettes fiscales/PIB a stagné ou diminué. La situation est due à la détérioration des termes de l'échange, en particulier pour les produits de base. La concurrence fiscale sape également la mobilisation des recettes.

52. Pour assurer la pérennité des efforts de développement, il est important pour les pays en développement et leurs partenaires de s'atteler à augmenter la part des ressources nationales allouée au développement. Le Programme d'action souligne également l'importance des choix d'allocation des ressources financières, notamment la compatibilité de ces choix avec le développement durable. Les pays doivent aussi consentir à des efforts pour optimiser l'utilisation de leurs ressources dans des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé et l'agriculture. Par ailleurs, la lutte contre les flux financiers illicites doit rester l'une des priorités de l'action internationale pour le développement, car ils nuisent aux efforts de développement dans les pays pauvres.

VI. Examen de la mise en œuvre par le système des Nations Unies de la deuxième Décennie

53. Sur la base de consultations avec des organismes des Nations Unies, des fonds et programmes et des commissions régionales, le présent examen de la deuxième Décennie conclut que des bases solides ont été jetées pour faire en sorte que l'élimination de la pauvreté demeure la priorité absolue de l'action mondiale pour le développement et du système des Nations Unies. La deuxième Décennie a favorisé l'échange de stratégies efficaces d'élimination de la pauvreté, sensibilisé le public à cette problématique et influé sur les politiques. Les organismes compétents des Nations Unies, dans les limites de leurs mandats et de leurs moyens respectifs, ont mis en œuvre les objectifs de la deuxième Décennie en offrant aux États Membres un appui consultatif et une aide en matière de programmes. Quelques exemples des activités menées par les différents organismes à l'appui de la deuxième Décennie sont décrits ci-après.

54. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a inclus dans ses objectifs stratégiques et résultats attendus des thèmes clefs comme le travail décent dans l'économie rurale, la formalisation de l'économie informelle et la protection des travailleurs contre les formes de travail inacceptables. Elle a entrepris en 2014 et 2015 des processus de normalisation qui ont conduit à l'adoption de la recommandation n° 204 concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. En outre, l'Organisation a veillé à l'inscription du sujet « Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales » à l'ordre du jour de la 105e session de la Conférence internationale du Travail, qui évoquait le rôle des chaînes d'approvisionnement mondial dans le développement inclusif et la création d'emplois. L'OIT a également lancé plusieurs initiatives à l'occasion du centenaire de sa création, dont une sur l'avenir du travail et une autre sur l'élimination de la pauvreté.

55. Dans son cadre stratégique révisé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a accordé la priorité à l'emploi rural décent. Ses travaux relatifs à l'emploi évoquent l'apport d'un appui à la formulation et à la

mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes qui créent des emplois décents, de conseils de politique générale, d'un soutien technique et au renforcement des capacités dans le but d'étendre l'application des normes internationales du travail aux zones rurales, ainsi que d'un appui à l'amélioration des systèmes d'information et de connaissances sur l'emploi rural décent aux niveaux régional, national et mondial. La FAO a donné plus de poids à la question du travail décent dans le dialogue mondial sur la gestion efficace des pêches et l'aquaculture responsable. Elle promeut également l'accès à la protection sociale dans les zones rurales et a intégré la question du travail décent dans ses cadres de projets et de programmation et dans ses directives. La FAO est un membre actif du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes et contribue directement au Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse. Elle participe à l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes et à sa stratégie de mise en œuvre. En outre, l'Organisation collabore avec l'Union africaine et certains organismes des Nations Unies pour mettre au point le premier Programme prioritaire quinquennal de l'Union africaine sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif.

56. À l'appui de l'élimination de la pauvreté, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'est préparé à aider les pays à surmonter trois obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté : la croissance lente et sans emploi; les conflits et la vulnérabilité; et les inégalités et l'exclusion. Le plein emploi et le travail décent sont au centre des efforts du Programme. Le PNUD promeut le programme pour un travail décent en tant qu'élément efficace de la stratégie de développement pour l'élimination de la pauvreté et a continué de mener, à tous les niveaux, des activités de sensibilisation et de plaidoyer concernant les recommandations formulées dans son Rapport sur le développement humain de 2015. Il partage de bonnes pratiques en matière de promotion de l'emploi et du travail décent aux niveaux national et international. En outre, il appuie l'intégration du travail décent en tant qu'outil d'élimination de la pauvreté dans les politiques et programmes nationaux et internationaux.

57. En élaborant et en mettant en œuvre des stratégies qui appuient la promotion d'un développement industriel inclusif et durable, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aide grandement à relever les défis liés à l'élimination de la pauvreté par la création d'emplois. L'ONUDI s'emploie activement à renforcer les capacités productives des pays en vue d'éradiquer la pauvreté et de créer des emplois. Elle fournit une assistance technique aux gouvernements pour appuyer la mise en évidence de groupes thématiques, de secteurs stratégiques et de chaînes logistiques industrielles à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, et pour améliorer les services financiers et non financiers fournis par les pays aux entrepreneurs et futurs entrepreneurs, y compris des services qui répondent aux besoins des jeunes et des femmes chefs d'entreprise. L'ONUDI offre aussi des services qui visent à améliorer l'employabilité de la population active, en particulier des jeunes et des femmes, et aide les collectivités locales à créer une culture d'entreprise en invitant les parties prenantes à amorcer un dialogue afin de mieux faire connaître les avantages de la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes.

58. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) continue de traiter la problématique de l'accès des femmes au financement par le biais de ses programmes à l'échelon national. En 2015, ONU-

Femmes a appuyé 76 pays engagés dans un processus de planification et de budgétisation tenant compte de la problématique homme-femme. L'Entité a contribué à l'élaboration et à l'application de plans d'action nationaux sur l'égalité des sexes dans 21 pays et a appuyé la mise au point de systèmes de suivi des progrès en matière d'égalité des sexes dans 18 pays. Depuis 2013, un total de 30 pays ont mis en place des systèmes permettant de suivre les fonds alloués à la problématique homme-femme et de rendre les données publiques. En 2015, ONU-Femmes a dirigé les efforts visant à mobiliser un appui politique accru en faveur du financement de l'égalité des sexes. Dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba, les efforts de sensibilisation et la participation active d'ONU-Femmes ont abouti à l'intégration dans le document final de priorités spécifiques en faveur d'un financement propice à l'égalité des sexes. Le Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement de la lutte pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a également été lancé lors de la Conférence, à l'initiative d'ONU-Femmes.

59. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) promeut des solutions intégrées qui s'attaquent aux principales causes de la pauvreté en mettant l'accent sur l'accès universel à la santé sexuelle et procréative et les droits liés à la procréation, et en accordant une attention particulière aux capacités, droits et perspectives des femmes et des jeunes. Au cours des deux dernières années, le FNUAP a aidé 53 millions de personnes supplémentaires à avoir accès à des services modernes de planification familiale, dont 23 millions d'adolescents qui bénéficient maintenant de services intégrés de santé en matière de sexualité et de procréation. Selon des estimations, ces interventions ont permis d'éviter 63 342 décès maternels et empêché 23 millions de grossesses non désirées. Le FNUAP a aidé les pays à élaborer des lois et politiques visant à mettre fin au mariage d'enfants et à tirer parti du dividende démographique, l'un des principaux moteurs de l'élimination de la pauvreté. Ses efforts ont porté sur l'accroissement de la capacité des pays à effectuer des évaluations stratégiques de l'évolution de la population, des politiques et des effets multiplicateurs, et sur le renforcement des capacités humaines et des partenariats que peut exploiter un pays pour veiller à ce que l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques soient axées sur les données et intégrées. En outre, le FNUAP a appuyé les efforts de collecte de données dans 130 pays.

60. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) s'efforce de faire en sorte que la pauvreté touchant les enfants soit reconnue comme une question prioritaire aux niveaux mondial et national qu'il est nécessaire de traiter en apportant de nouveaux éléments de preuve, en améliorant la disponibilité des données sur ce type de pauvreté et en collaborant avec les partenaires pour lutter contre la pauvreté touchant les enfants sous toutes ses formes. L'UNICEF a permis à un plus grand nombre d'enfants et de familles d'accéder à des programmes de protection sociale et a veillé à ce que ces programmes soient aussi bénéfiques que possible aux enfants. Au niveau mondial, l'UNICEF a contribué, par l'intermédiaire du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, à la mise au point et au perfectionnement du cadre de suivi du Programme 2030. L'UNICEF travaille actuellement avec ses partenaires pour améliorer la disponibilité de données mondiales et nationales sur la pauvreté touchant les enfants. En outre, il fournit un appui technique aux organismes nationaux de statistique dans la collecte et l'analyse

des données sur la pauvreté touchant les enfants et aide les gouvernements à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons, y compris les plus marginalisés, bénéficient progressivement d'un enseignement de base pendant 12 ans. L'UNICEF s'efforce également d'inclure la problématique du travail des enfants dans les politiques nationales et les plans éducatifs, et de faire en sorte que les systèmes de protection sociale soient mieux adaptés aux besoins des enfants.

61. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) s'attache à renforcer la capacité de ses États membres à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités grâce à son travail d'analyse et de coopération technique. La CESAP a mis au point une boîte à outils interactive en ligne pour sensibiliser le public à la nécessité d'élargir et de renforcer la protection sociale²⁶. En collaboration avec l'OIT, la Commission a récemment présenté le rapport du Groupe de travail thématique sur la jeunesse du Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique et du Groupe des Nations Unies pour le développement intitulé « Switched On: Youth at the Heart of Sustainable Development in Asia and the Pacific » (les jeunes au cœur du développement durable en Asie et dans le Pacifique). En outre, la CESAP mène des travaux d'analyse des systèmes de sécurité des revenus pour les personnes âgées existant dans certains pays. Ces travaux sont utilisés dans le cadre d'activités de coopération technique et fournissent aux décideurs des options politiques pour assurer la sécurité des revenus de toutes les personnes âgées.

62. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) s'emploie activement à aider ses États membres à concevoir des politiques fondées sur des données factuelles et un cadre de mesure de la pauvreté multidimensionnelle. En collaboration avec la Ligue des États arabes, la CESAO organise des ateliers de formation sur la pauvreté pour développer les capacités des pays membres à mesurer la pauvreté. Elle a également conçu un nouvel outil de mesure de la pauvreté multidimensionnelle adapté à la région arabe. De plus, elle a mis au point un outil qui permet d'adopter des méthodes d'enquête sur les ménages applicables de façon homogène à tous les pays, et elle a élaboré, conjointement avec l'Institut arabe pour le développement urbain, un indice multidimensionnel de dénuement en milieu urbain à l'échelle des ménages qui peut mesurer le niveau de pauvreté et de dénuement d'une ville. La CESAO collabore aussi avec d'autres commissions régionales pour améliorer les moyens statistiques dont disposent les pays membres pour mesurer la pauvreté et les inégalités.

VII. Conclusions et recommandations

63. Un large éventail de politiques économiques et sociales sont nécessaires pour venir à bout de la pauvreté. La croissance économique est importante, mais non suffisante, pour éliminer la pauvreté et parvenir à un développement inclusif. Tandis que certaines politiques visent à promouvoir une croissance profitant à tous qui permettra d'augmenter les revenus et de réduire les inégalités, d'autres se concentrent sur l'élimination des obstacles rencontrés par les personnes et les groupes qui n'ont jusqu'à présent pas profité de cette croissance. Il s'agit avant tout de politiques actives du marché du travail qui favorisent la création d'emplois et la

²⁶ Voir Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Social protection toolbox*, disponible à l'adresse www.socialprotection-toolbox.org.

mise en valeur des ressources humaines, renforcent les capacités des personnes vivant dans la pauvreté, redistribuent et étendent la protection sociale, promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et favorisent l'investissement dans l'agriculture, le développement rural et les infrastructures. Si le secteur privé doit être le principal moteur de la croissance de l'emploi, les politiques publiques ont manifestement un rôle à jouer dans la promotion de mesures économiques et sociales équitables et profitant à tous. L'expérience acquise au cours de la deuxième Décennie montre que l'élimination de la pauvreté est avant tout une question de priorités politiques dans les prises de décisions au niveau national. Il est évident que les organismes des Nations Unies ont également un rôle à jouer à l'appui des stratégies d'élimination de la pauvreté adoptées par les pays et dans la mise en œuvre du Programme 2030.

64. L'Assemblée générale souhaitera peut-être envisager les recommandations suivantes :

a) Créer des outils politiques, avec l'appui des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, concrétisé par des engagements financiers, ainsi que des institutions axées sur un développement durable et profitant à tous en vue de toucher ceux qui ont été laissés de côté;

b) Mettre en œuvre des politiques économiques et sociales qui favorisent la croissance inclusive, la création d'emplois, l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités;

c) Stimuler les investissements dans l'éducation, y compris l'éducation et le développement préscolaires, et dans la santé afin d'accroître la productivité de la main-d'œuvre et de tirer parti du dividende démographique pour éliminer la pauvreté;

d) Promouvoir l'autonomisation économique des femmes et l'accès des femmes et des jeunes à l'emploi décent, à la formation et aux ressources productives, et les sensibiliser aux droits qui sont les leurs sur leur lieu de travail. Des efforts doivent également être entrepris pour résorber l'écart considérable entre les hommes et femmes sur le marché du travail et pour protéger les travailleurs migrants;

e) Faciliter et gérer les changements structurels favorisant une croissance économique soutenue qui garantit des emplois plus nombreux et décents, l'objectif étant d'éliminer la pauvreté. Dans les pays les moins avancés, il est impératif d'investir de manière soutenue dans l'agriculture, notamment pour augmenter la productivité des petits exploitants;

f) Renforcer les mesures de protection sociale pour réduire la vulnérabilité des travailleurs et de leur famille aux chocs imprévus et atténuer les coûts d'ajustement qu'engendrent inévitablement les changements structurels;

g) Tirer des enseignements de la mise en œuvre de la deuxième Décennie et des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en ce qui concerne l'amélioration des systèmes de données et de surveillance, la mise à profit des partenariats, la promotion de l'échange d'idées et de données d'expérience à l'échelle mondiale, et la mise en valeur d'initiatives et de stratégies novatrices et efficaces visant à éliminer la pauvreté et générer des

emplois décents, pour créer une dynamique propice à l'application du Programme 2030.

65. Pour sa part, le système des Nations Unies doit :

a) Soutenir les États Membres dans la mise en œuvre des objectifs de la deuxième Décennie et du Programme 2030 en renforçant la coordination et la cohérence des activités et les synergies dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de la création d'emplois, des investissements dans la mise en valeur des ressources humaines, de la réduction des inégalités et de la protection de la planète;

b) Aider les pays à combler l'écart entre les politiques et les moyens disponibles pour appliquer celles-ci, ce qui implique de les aider à mettre en place un cadre de politique sociale et macroéconomique qui tienne compte des enjeux fondamentaux du développement socioéconomique. Par le biais de ce cadre, qui servira de plateforme pour l'examen par les parties prenantes des mesures de politique générale qui sont efficaces, les gouvernements doivent s'engager explicitement à améliorer les résultats en matière d'emploi et d'élimination de la pauvreté, et à collecter régulièrement des données ventilées à des fins de suivi et d'évaluation à l'échelle nationale.
